



**TRIMESTRIEL N°173
NOVEMBRE 2019**

**ORGANE DE L'UNION DEPARTEMENTALE DE LA CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL
FORCE OUVRIERE DES PYRENEES ATLANTIQUES**

**Siège : Centre Municipal de Réunions Place Sainte Ursule 64100 BAYONNE – Tél. 05.59.55.04.54 – CCP Bordeaux 1454.82 B
C. Paritaire des Publications N° 0618 S 07945 – Le Directeur Responsable de la Publication : Hervé LARROUQUERE
Dispensé de timbrage à MOUGUERRE PPDC PRESSE – Distribué par la poste – *Déposé le 28 novembre 2019*
Site Internet : <http://64.force-ouvriere.org/>**

L'ECHO FO

des Pyrénées-Atlantiques

Editorial :

RETRAITES : A PARTIR DU 5 DÉCEMBRE, EN FORCE POUR GAGNER !

La Commission Exécutive de l'UD FO 64 s'est réunie le vendredi 8 novembre dernier.

Lors de cette réunion, la CE a procédé à un premier état des lieux concernant le combat contre le projet de réforme des retraites.

Pour rappel, fin septembre, le Comité Confédéral National de FO a fait la proposition « de rejoindre, par un appel interprofessionnel, la grève unie des syndicats de la RATP et des Transports à compter du 5 décembre prochain pour mettre en échec le projet Macron / Delevoye ».

Dans plusieurs secteurs, les appels de fédérations syndicales dans l'unité se multiplient.

C'est notamment le cas dans le secteur de la protection sociale et du service public de l'emploi (FO, CGT, SUD, FSU).

C'est aussi le cas dans les Banques et Assurances et dans la Santé privée et l'Action sociale à l'appel de FO et de la CGT.

Dans le secteur des transports, les trois fédérations FO (Transports, Cheminots, FEETS) appellent à la grève illimitée à partir du 5 décembre.

Elles ont été rejointes ces jours-ci par les fédérations des transports CGT et Solidaires.

Dans plusieurs autres secteurs professionnels, la mobilisation est engagée (Enseignement, Métallurgie, Chimie, FO COM, dans les 3 fonctions publiques). La liste est longue.

C'est également vrai chez les retraités où les organisations nationales FO, CGT, FSU et Solidaires appellent les retraités à se mobiliser avec les salariés actifs.

C'est même vrai chez les avocats qui appellent à la mobilisation le 5 et à une journée « justice morte ».

Dans de très nombreux départements, des appels conjoints des unions et organisations départementales FO, CGT, FSU, Solidaires appellent à construire la grève à partir du 5 décembre.

Dans notre département, l'UD CGT 64 et la FSU 64 ont répondu positivement à l'invitation de l'UD FO 64 de se rencontrer et d'échanger sur la préparation de la grève.

Cette réunion a eu lieu le 4 novembre dernier et a débouché sur un appel à la grève départemental.

Pour rappel, les confédérations FO, CGT, Solidaires et FSU appellent à « une première journée de grève interprofessionnelle le 5 décembre ». Au moment d'écrire ces lignes, nous apprenons que la CFE-CGC vient de nous rejoindre.

Depuis cette annonce, le gouvernement manœuvre, louvoie, il laisse filtrer l'information comme quoi il serait prêt à appliquer la clause « grand-père », c'est-à-dire faire en sorte que sa réforme ne concerne que les futurs salariés.

En fait, il veut opposer les actifs aux futurs entrants sur le marché du travail !

Il cherche à diviser parce qu'il sait qu'il est en difficulté. Il veut opposer les salariés du public à ceux du privé. Il stigmatise les salariés des régimes spéciaux.

(Suite au verso)

Avec le régime unique par points, le résultat est connu : c'est TOUS PERDANTS !

Le gouvernement craint la grève à la SNCF et à la RATP à l'appel de plusieurs organisations dont FO. Il craint la mobilisation de la classe ouvrière dans tous les secteurs. Il craint que ce ne soit pas une simple journée d'action. Il craint la poursuite de la grève jusqu'au succès.

Ce sont tous les régimes de retraite qu'il veut supprimer en les fusionnant et en cassant leurs règles de solidarité : les régimes spéciaux, le régime des fonctionnaires mais surtout le régime général, issu des ordonnances de 45 de la Sécurité Sociale, avec plus de 18 millions de cotisants. Il veut également mettre la main sur les fonds de l'AGIRC-ARRCO.

Alors mes camarades, il nous faut, dans tous les secteurs, nous mobiliser en nombre. Il faut poursuivre la tenue de réunions syndicales et d'assemblées générales pour décider de la suite à donner au 5 décembre pour le retrait du projet Macron / Delevoe.

Si nous pouvons le faire dans l'unité avec d'autres syndicats, c'est encore mieux.

Au vu de la situation exceptionnelle à laquelle nous sommes confrontés, nous devons jeter toutes nos forces dans la préparation de la grève pour gagner.

Il faut absolument que tous les Syndicats et toutes les Sections Syndicales FO des Pyrénées-Atlantiques appellent à la grève à partir du 5 décembre car, ne nous leurrions pas, une journée ne suffira pas pour faire plier ce gouvernement !

Il faut aussi impérativement que tous les camarades en grève soient aux manifestations à Pau et à Bayonne, car être en grève c'est bien, mais être en grève et à la manifestation c'est mieux.

Le Président Macron et sa troupe sont inquiets par rapport à la mobilisation du 5 décembre, prouvons-leur qu'ils avaient raison de l'être !

Hervé LARROUQUERE.

Secrétaire général.

TRESORERIE : PRIX DU TIMBRE UD 2020

*La Commission Exécutive de l'Union Départementale FO des Pyrénées Atlantiques du 8 novembre 2019 a adopté à l'unanimité, sur proposition du Bureau de l'Union Départementale, le prix du timbre mensuel pour l'année 2020, à savoir : **3,50 €**.*

*Il se décompose ainsi : **Part Confédération : 1,33 €** **Part Union Départementale : 2,17 €***

Il est utile d'appeler au respect de l'article 19 des Statuts Confédéraux qui prévoit que :

« La carte confédérale et le timbre mensuel sont obligatoires et doivent être délivrés par tous les syndicats confédérés à leurs adhérents.

La cotisation mensuelle de chaque adhérent dans son syndicat devra être au moins équivalente au salaire d'une heure de travail de la catégorie de l'intéressé.

Elle ne saurait en aucun cas être inférieure au Smic. La carte confédérale et la vignette UCR annuelle sont obligatoires pour les retraités ».

Cette disposition permet d'adapter la cotisation en fonction de la catégorie de l'adhérent, donc à son salaire. Ainsi la solidarité peut jouer entre les cadres et les non cadres, les salariés à temps plein et ceux à temps partiel, etc.

Il est également utile d'insister sur la nécessité d'apposer 12 timbres par carte (pour un salarié à temps plein), la part UD du timbre étant quasiment notre seule source de financement.

Rappel : Depuis le 1^{er} Janvier 2012, les cotisations syndicales ouvrent droit à un crédit d'impôt égal à 66 % de leur montant. Les salariés non imposables se verront donc rembourser (par virement bancaire ou par chèque sur le Trésor Public) deux tiers du montant qu'ils ont réglé.

STAGES SYNDICAUX 2020

Comme chaque année, nous communiquons les dates et thèmes des stages organisés dans les U.D. 64 et 40.

Les militants et syndicats intéressés par un ou plusieurs stages devront réclamer les formulaires d'inscription directement à l'U.D. : par téléphone (05.59.55.04.54) ou par mail (udfo64brig@wanadoo.fr).

STAGES ORGANISES DANS LES PYRENEES-ATLANTIQUES OU LES LANDES (accessibles aux secteurs public et privé)

DATES	INTITULE	LIEUX
Lundi 10 Au Vendredi 14 Février	Découverte de F.O. et Moyens d'action du syndicat	PYRENEES-ATLANTIQUES
Lundi 17 Au Vendredi 21 Février	Santé, Sécurité et Conditions de Travail	PYRENEES-ATLANTIQUES
Lundi 9 Au Vendredi 13 Mars	Comité Social et Et Economique	PYRENEES-ATLANTIQUES
Mardi 31 mars Au Jeudi 2 Avril	Connaître ses droits 1	PYRENEES-ATLANTIQUES
Mardi 7 Au Jeudi 9 Avril	Découverte de F.O. et Moyens d'action du syndicat	LANDES
Mardi 5 Au Jeudi 7 Mai	Négociier	LANDES
Mardi 5 Au Jeudi 7 Mai	Négociier	PYRENEES-ATLANTIQUES
Lundi 11 Au Vendredi 15 Mai	Comité Social et Et Economique	LANDES
Lundi 25 Au Vendredi 29 Mai	Découverte de F.O. et Moyens d'action du syndicat	PYRENEES-ATLANTIQUES
Lundi 22 Au Vendredi 26 Juin	Comité Social et Et Economique	PYRENEES-ATLANTIQUES
Mardi 6 Au Jeudi 8 Octobre	Communication Orale	PYRENEES-ATLANTIQUES
Lundi 2 Au Vendredi 6 Novembre	Découverte de F.O. et Moyens d'action du syndicat	PYRENEES-ATLANTIQUES
Lundi 16 Au Vendredi 20 Novembre	Santé, Sécurité et Conditions de Travail	PYRENEES-ATLANTIQUES
Mardi 24 Au Jeudi 26 Novembre	Communication Orale	LANDES
Lundi 30 Novembre Au Vendredi 4 Décembre	Comité Social et Et Economique	PYRENEES-ATLANTIQUES

En Bleu : Stages UD 40

STAGES EN INSTITUTS

Nous tenons à vous rappeler que nos camarades retraités et fonctionnaires peuvent participer aux stages en Instituts du Travail et être également pris en charge financièrement par ceux-ci (articles L2145-2 et L2145-3 du Code du Travail modifiés par la Loi 2014-288 du 5 mars 2014).

SESSIONS ORGANISEES A L'INSTITUT DU TRAVAIL DE STRASBOURG (ITS) *

DATES	INTITULE	SECTEUR CONFEDERAL
09 au 14 Février	Actualités Juridiques	Juridique
16 au 21 Février	Emploi	Emploi et Formation Professionnelle
15 au 20 Mars	Organisation du Travail	Egalité et Développement Durable
03 au 07 Mai	Egalité Professionnelle	Egalité et Développement Durable
13 au 18 Septembre	Assurance Chômage	Emploi et Formation Professionnelle
27 Septembre au 02 Octobre	Inégalité et Discrimination	Egalité et Développement Durable
25 au 30 Octobre	Thème à définir	International Europe et Migrations

SESSIONS ORGANISEES A L'INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES DU TRAVAIL (BOURG LA REINE) *

DATES	INTITULE	SECTEUR CONFEDERAL
13 au 17 Janvier	Discrimination 2	Egalité et Développement Durable
23 au 27 Mars	Formation Professionnelle	Emploi et Formation Professionnelle
25 au 29 Mai	Droit Consommation	AFOC
29 Juin au 3 Juillet	Modes d'Organisation Du Travail	Egalité et Développement Durable
07 au 11 Septembre	Discrimination 1	Egalité et Développement Durable
05 au 09 Octobre	Salaires et Rémunérations	Négociation Collective Et Rémunérations
12 au 16 Octobre	Actualités Juridiques	Juridique
16 au 20 Novembre	Thème à définir	International Europe et Migrations

* Les Camarades qui souhaitent participer à toutes ces sessions doivent avoir suivi préalablement le stage « Découverte FO et moyens d'actions du syndicat »